



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 9 février 2023
 18h30 à 20h30
 Édifice Nord
Procès-verbal

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Monsieur Samir Dadci	Représentant des parents
3	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
4	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
5	Madame Amira Beghadi	Représentante des parents
1	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
2	Madame Lily Poisson	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
4	Madame Sophie Lespérance	Enseignante
5	Madame Myriam Vincent	Enseignante
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Cloutier	Directrice adjointe de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
Sont absents		
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents

33	La convocation, le quorum et les présences :
	<p>Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h36 après avoir constaté que tous sont prêts à commencer dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p> <p>Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy qui confirme le quorum.</p>

35	Questions du public :
	<p>1) Un parent demande s'il y a une possibilité ou s'il a déjà été question d'avoir un uniforme, un T-shirt ou un code vestimentaire à l'école Beau-Séjour</p> <p>Réponse : Un sondage n'a pas été fait à l'ensemble des élèves et des parents. Cependant, un questionnaire fait auprès des élèves du 3^e cycle démontre que 39% des élèves se sentiraient jugés selon leur apparence.</p> <p>Il est proposé par Madame Myriam Vincent et appuyé par Madame Isabelle Boileau de créer un comité de travail pour faire le sondage auprès des élèves et de leurs parents pour septembre prochain.</p> <p>La direction s'engage à se renseigner auprès des autres écoles du RÉTAC de Saint- Laurent.</p>

34	L'adoption de l'ordre du jour :
015-CÉ 22/23 – 34	<p>CONSIDÉRANT Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;</p>
	<p>CONSIDÉRANT Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Madame Marilyn Gauthier et appuyée par Monsieur Samir Dadci, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 9 février 2023 avec les modifications : En rajoutant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Semaine des enseignantes - Sécurité autour de l'école </p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	33	<p>a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum</p>	Adoption Constat
2 min.	34	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
10 min.	35	Questions du public	
2 min.	36	Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2022	Adoption
3 min.	37	<p>Suivis au procès-verbal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vente des collations- Sud - Aide CÉ - sorties SDG - Surveillance aux devoirs SDG 	Suivis

3 min.	38	Correspondance :	Information
10 min.	39	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;	Informations
<u>75 min.</u> 5 min 10 min 15 min 10 min 20 min 5 min 3 min 5 min	40	Travaux du conseil : a) Projet « Unité sans violence »; b) OPP 1- Informations 2- Croque-livre c) Grille-matières - Régulier - Classes adaptées - Cours CCQ d) Budget : - Mesures dédiées et protégées - SDG e) Suivi Projet éducatif et PEVR f) Orthographe-O-thon; g) Activités intégrées; h) T-shirts à vendre	Information Information Voter Approbation Approbation Information Information Approbation Approbation Approbation
5 min.	41	Affaires nouvelles : a)	
1 min	42	Levée de la séance	Adoption
5 min.	43	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	Information

36	Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022 :	
015-CÉ 22/23-36	PRÉAMBULE	Madame Ramy, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de M. Dadci et appuyée par Mme Raimondo, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2022;

37	Suivi(s) au procès-verbal :	
	<p>Suivi au procès-verbal du 8 décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vente des collations- Sud <ul style="list-style-type: none"> o Tout a été vendu et cela permet de ramasser une somme d'environ 400\$. Beau succès. - Aide CÉ - sorties SDG <ul style="list-style-type: none"> o L'aide aux trois familles a été fort appréciée. Les enfants sont allés à la sortie de cirque avec le service de garde. - Surveillance aux devoirs SDG <ul style="list-style-type: none"> o Il y a deux enfants inscrits à l'édifice Sud et deux enfants inscrits à l'édifice Nord. 	

38	Correspondance :	
	<p>1) Invitation aux ateliers SCP à l'intention des parents.</p> <p>a. Il est demandé s'il est possible de enregistrer afin de rendre les vidéos disponibles pour les parents qui ne pouvaient pas y assister. Mme Haouili va s'informer.</p>	

39	Les rapports et les redditions de comptes :	
-----------	--	--

De la présidente :

39-a)	<ul style="list-style-type: none"> • La présidente remercie les enseignants pour l'organisation des activités sportives du programme SPE et plus particulièrement les sorties en ski.
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Haouili

39-b)	<p>Individu suspect • Pas de nouvelle</p>
-------	--

Activités thématiques décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités thématiques pour le temps des fêtes tout au long du mois de décembre • 23 décembre, fermeture de l'école (tempête), les déjeuners en pyjama ont été reportés et réalisés en janvier
Parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités ont débuté autant au Nord qu'au Sud, midi et après l'école.
Photos de finissants	<ul style="list-style-type: none"> • A eu lieu – belles photos • Mosaïque en route
2e rencontre de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement 2 et 3 février • S'adresse aux élèves à risque ou en difficulté académique et/ou comportementale
Dépistages	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2^e dépistages académiques sont terminés pour tous les élèves de l'école. Des retours et échanges intéressants entre les profs, conseillers pédagogiques disciplinaires et orthopédagogues ont également eu lieu. • Offre de service en orthopédagogie selon les résultats. • Stratégies d'enseignement à appliquer selon les résultats. • Accompagnement de conseillers pédagogiques pour certains élèves.
Échanges pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres pédagogiques et échanges sur des pratiques sont en place.
Projet éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre et réflexion de la part de toute l'équipe-école. Beaux échanges.
Mois de la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Belle initiative des 2 TES plancher – Nord et Sud. • Différentes activités de prévention, sensibilisation, message à l'intercom. • Courriel aux parents pour une lettre à leur jeune.
Semaine des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons gâté nos enseignants tout le long de la semaine. • <i>Mme Cardinal profite de ce point pour dire merci aux enseignants et fait circuler un poème qui parle de la profession.</i>
Code de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Resserrement du code de vie contre la violence et l'intimidation surtout au Sud. • Plusieurs interventions au Nord.
Anglais intensif	<ul style="list-style-type: none"> • Nous resserrons les critères pour donner suite à des problématiques vécues à cause de la pandémie, du manque des examens et des entrevues. • 115 candidatures autant de Beau-Séjour que du RETAC St-Laurent. • 2 classes de 26 : 52 places.

	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre d'information, entrevue, sélection à venir dans les prochaines semaines.
Évènements à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation grille-horaire, calendrier 23-24. • Semaine de relâche.

Rapport du Service de garde : Madame Saccomani

39-c)	Service de traiteur	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement 19% des enfants sont inscrits pour les repas. C'est très peu. • Un sondage sera envoyé aux parents et pourrait être conjointement rempli par le parent avec son enfant.
-------	----------------------------	--

40	Les travaux du conseil d'établissement :
-----------	---

40-a)	Projet Unité sans violence	
	PRÉAMBULE	Madame Cloutier présente le projet d'unité sans violence.
	CONSIDÉRANT	Que l'École Beau-Séjour a des enjeux de violence sur la cour d'école et que c'est un projet en collaboration avec la police communautaire de Montréal
	CONSIDÉRANT	Le projet a pour but que des élèves (agents de paix) félicitent les enfants ayant de bons comportements de jeux, de négociation de désaccords et de règlements de conflits. Le projet fonctionne bien et les enfants qui y participent sont bien engagés.
40-b)	OPP	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili informe l'assemblée qu'il n'y a eu que deux personnes qui se sont présentées et qu'il est important de revenir à la base afin de comprendre les fondements et le but de l'OPP.
	CONSIDÉRANT	Mme Daly propose que le but est d'aider les profs en proposant des idées qui appuient la mission de l'école. La réécriture des besoins des enseignants devrait être faite pour mai afin de pouvoir partir l'OPP pour l'année 23-24.
	CONSIDÉRANT	Aussi que les bénévoles répondent à l'appel et qu'ils sont disponibles pour aider.
015-CÉ 22/23 – 29b)2)	PRÉAMBULE	Madame Haouili revient sur l'idée du projet de Croque-Livres en informant que les enseignants étaient contre l'idée;
	CONSIDÉRANT	Qu'il y en a beaucoup dans le quartier et que cela coûte cher; Ce sujet a été discuté à maintes reprises et la décision qui sera prise est finale.
	EN CONSÉQUENCE	il est voté à l'unanimité que ce projet ne répond pas aux besoins de l'école et qu'il y a d'autres moyens d'exposer les enfants à la lecture. Il n'y aura pas de projet croque-livres à l'école Beau-Séjour.

40-c)	Grille-matières	
015-CÉ 22/23 – 40-c)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique que l'école aimerait garder la grille-matières inchangée pour l'année 2023-2024.
	CONSIDÉRANT	Que le cours de ECR deviendra le cours : culture et citoyenneté québécoise à partir de septembre 2023 (CCQ); Mme Haouili présente les grandes lignes du cours CCQ;
	CONSIDÉRANT	Que les classes adaptées vont suivre les matières de leur cycle pour avoir un meilleur arrimage avec les classes au régulier; Que les classes adaptées souhaitent augmenter les cours de musique à 90 minutes au lieu de 60 minutes et de réduire l'anglais de 90 minutes à 60 minutes.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau et appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité
	APPROUVER	Le statu quo de la grille-matières pour l'année 2023-2024.
40 d)	Budget	
015-CÉ 22/23 – 40 d)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique la différence entre les mesures dédiées et protégées et nous présente un document avec les montant attribués à chacune des mesures;
	CONSIDÉRANT	Qu'au mois de mars, nous saurons combien il reste dans chaque poste budgétaire; Que le service de garde a cumulé beaucoup de dettes dues à de mauvais payeurs. Il a été décidé de faire un suivi plus serré avec le premier et deuxième avis.
	CONSIDÉRANT	Que les parents utilisateurs du service nomment que la facturation n'est pas claire et qu'elle puisse être mal interprétée par des parents et qu'il serait peut-être plus facile de payer si les parents avaient accès au paiement automatique.
	EN CONSÉQUENCE	La proposition de la présidente quant à écrire une lettre au Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys au nom du CÉ afin d'autoriser le paiement automatique est votée à l'unanimité. De plus, il est proposé par Mme Vincent et appuyé par Monsieur Dadci
	D'APPROUVER	Le montant reçu pour les mesures dédiées et protégées pour l'année 2022-2023, tel que présenté.
40 e)	Suivi du projet éducatif et PEVR	
	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le PowerPoint du portrait de la situation de Beau-Séjour. Pour débiter, elle a fait un retour sur les consultations du PEVR avec le CSSMB présentant : <ul style="list-style-type: none"> • les 8 grandes familles; • le regroupement; • la priorisation.

	<p>Ensuite, Madame Haouili a présenté les données de Beau-Séjour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La relation avec nos 5 enjeux en fonction des 8 grandes familles et des 3 orientations provisoires du PEVR; • Nos constats à partir de données; • Le regroupement des enjeux selon les différentes consultations; • La priorisation à venir.
--	--

40 f)		Orthographe-O-thon
015-CÉ 22/23 – 40 f)	PRÉAMBULE	Madame Haouili et Mme Pigeon présentent cette possibilité de levée de fonds qui débiterait le 6 mars et dont le but est que les élèves étudient des mots pendant quatre semaines et qu'il y ait une dictée au gymnase, avec tous les élèves du même niveau, lors de la 5 ^e semaine. Cette dictée sera donnée par la direction.
	CONSIDÉRANT	Que 40% des profits iront pour les activités de début et de fin d'année et que 60% des profits retourneraient aux enseignants afin d'acheter du matériel non périssable compte tenu que les jeux s'usent, qu'il y a des pertes de pièces et que de nouveaux besoins se font sentir;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Lespérance appuyée par Mme Raimondo, il est résolu;
	D'APPROUVER	D'approuver l'Orthographe-O-thon comme levée de fonds pour l'année 2022-2023

40 g)		Activités intégrées
	PRÉAMBULE	Aucune nouvelle activité n'est présentée.

40 h)		T-shirts à vendre
015-CÉ 22/23 – 40 h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili explique l'idée de vendre des T-shirts en cas de perte ou si un parent souhaite en avoir plus d'un pour son enfant.
	CONSIDÉRANT	C'est dans l'idée de créer un sentiment d'appartenance;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Poisson, il est résolu;
	D'APPROUVER	Que le prix de vente d'un T-shirt serait de 10\$.

41		Affaires nouvelles :
41 a)	Sécurité dans le quartier	
	Madame Ramy explique que c'est un projet déjà en cours;	

	<p>Que les automobilistes circulent rapidement aux abords de l'école;</p> <p>Que les automobilistes font des virages en U devant l'école et que cela met en danger la sécurité de nos élèves.</p> <p>Il est proposé de présenter un plan à la ville, au printemps, afin d'y faire ajouter des dos-d'âne afin de ralentir la circulation.</p>
41 b)	Semaine des enseignants
	<p>PRÉAMBULE Madame Cardinal souligne la semaine des enseignants en leur remettant un poème.</p>

42	Levée de la séance :	
015-CÉ 22/23 – 42	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour adopté avec les points reportés est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Pigeon, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h06.

43	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport.	